

***Séance régulière du  
Conseil scolaire fransaskois***  
*Le vendredi 23 novembre 2018 (9h00)*  
*Salle de conférence*  
*Regina*

**Procès-verbal**

**Présences :**

Les membres suivants du Conseil scolaire sont présents :

Présidence : Alpha Barry, Région n° 3 de Regina  
Joseph Poirier, Région n° 1 de Bellegarde  
Maria Lepage, Région n° 2 de La Vieille  
Gisèle Rivard, Région n° 4 de l'école Providence (Zoom Meeting)  
Jérôme Perrault, Région n° 6 de Zenon Park  
Geneviève Binette, Région n° 7 de Prince Albert  
Martin Prince, Région n° 8 des Battlefords  
Anita Francon, Région n° 9 de l'école de St-Isidore  
Guy Roberge, Région n° 10 de Ponteix

Le membre suivant du Conseil scolaire est absent :

Hélène Grimard, Région n° 5 de Saskatoon

Les membres suivants du personnel du CÉF sont présents :

Ronald Ajavon, Directeur général aux affaires  
Bernard Roy, Directeur général à l'éducation (Zoom Meeting jusqu'à 10h01)  
André Messier, Directeur général adjoint à l'éducation  
Lucie Pineau, Chef des services financiers  
Siriki Diabagaté, Directeur des services financiers  
Claude-Jean Harel, Coordonnateur des projets stratégiques et spéciaux  
Pier-Olivier Fortin, Coordonnateur aux communications par intérim (Zoom Meeting jusqu'à 11h00)  
Sébastien Fillion, Coordonnateur au TI  
Catherine Colombet, Adjointe administrative à la direction générale aux affaires

**I. Ouverture**

*1.1 Bienvenue*

La présidence du CSF, M. Alpha Barry souhaite la bienvenue. Il remercie les membres du CSF et le personnel du CÉF de leur présence.

La présidence du CSF constate que le quorum est atteint et appelle à l'ordre la séance régulière du CSF du vendredi 23 novembre 2018 à 9 heures.

La présidence du CSF invite la conseillère scolaire, Mme Anita Francon, à faire la lecture du mot de bienvenue :

« Le Conseil scolaire fransaskois (CSF) souhaite rappeler aux parents et tuteurs d'élèves fransaskois, les ayants-droits de l'éducation francophone en Saskatchewan que :

- La création du Conseil des écoles fransaskoises (CÉF) découle directement de l'application de l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés qui confère aux francophones de la Saskatchewan le droit de gérer leurs établissements scolaires.
- C'est donc une ordonnance constitutionnelle qui a motivé l'établissement la division scolaire fransaskoise.
- Le CSF gouverne l'administration du CÉF.
- Le CSF est composé de conseillers scolaires élus qui assurent le respect des obligations constitutionnelles du CÉF en vertu d'un triple mandat : scolaire, culturel et communautaire.
- Avec ses écoles d'excellence en français langue première, le CÉF est un environnement sain et accueillant, qui prépare les élèves à leur réussite éducative, identitaire et culturelle.
- À l'obtention du diplôme d'études secondaires (12e année), l'élève maîtrisera les compétences lui permettant de s'épanouir, de s'affirmer et de contribuer à part entière à la société.

Les valeurs organisationnelles qui nous sont chères sont les suivantes :

- les relations interpersonnelles,
- un environnement sain,
- une culture d'excellence,
- le partenariat,
- l'innovation,
- l'ouverture sur le monde.

Nous tous à cette table sommes animés par cette mission, par ce mandat, par ces valeurs. Merci de nous appuyer dans la réalisation de cet engagement.

De plus, le CSF appuie les recommandations de la Commission de vérité et de réconciliation du Canada.

Afin de favoriser une meilleure compréhension du rôle des traités, le CSF reconnaît que son siège social est localisé sur le territoire du Traité numéro 4 et que les écoles administrées par le CÉF sont situées sur les territoires des traités 2, 4 et 6.

Les établissements du CÉF sont également localisés sur les terres ancestrales des Métis.

Nous respectons et honorons les Traités qui ont été ratifiés sur tous les territoires. Nous reconnaissons les torts et les erreurs du passé, et nous sommes engagés à aller de l'avant en partenariat avec les Premières nations, les Inuits et les Métis dans un

esprit de réconciliation et de collaboration. »

*1.2 Adoption de l'ordre du jour de la séance régulière du 23 novembre 2018 et  
\*\*assentiment sur la correspondance*

Des modifications sont présentées par la présidence du CSF, M. Alpha Barry :

- que le point 2.4.2 Rapport trimestriel de la direction générale à l'éducation soit déplacé au point 1.6. afin de permettre à la direction générale à l'éducation, M. Bernard Roy, de présenter son rapport trimestriel dès le début de la séance ;
- qu'un point 2.0 soit ajouté : Représentant auprès de la SSBA

Aucune autre modification n'est sollicitée.

- 18.096 JOSEPH POIRIER :** Que l'ordre du jour de la séance régulière du 23 novembre 2018 soit adopté avec les modifications suivantes :
- que le point 2.4.2 Rapport trimestriel de la direction générale à l'éducation soit avancé au point 1.6.
  - qu'un point soit ajouté : 2.0 Représentant auprès de la SSBA.

Adopté

- 18.097 MARIA LEPAGE :** Que le CSF retire les étoiles au point 3 de l'ordre du jour de la séance régulière du 23 novembre 2018 tel que présenté.

Pour 3  
Contre 5  
Abstention 1  
Rejeté

- 18.098 MARTIN PRINCE :** Que le CSF adopte par assentiment le point 3 de l'ordre du jour de la séance régulière du 23 novembre 2018 tel que présenté.

Adopté

*1.3 Déclaration de conflits d'intérêts*

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré. La présidence du CSF rappelle qu'à tout moment, lors de la rencontre, un conflit d'intérêts peut être déclaré.

*1.4 Point d'amélioration continue*

*1.4.1 Politique du jour : Signataires autorisés (politique 2.6.1)*

La lecture de la politique du jour est faite par le conseiller scolaire M. Martin Prince.

Grille de révision des politiques

Politique à réviser : Signataires autorisés  
Réunion du CSF du 23 novembre 2018

Réviseur : Alpha Barry

Questions	Commentaires	Satisfaction
1) La politique est-elle toujours pertinente ?	Oui	
2) La politique est-elle conforme à la mission, la vision et les valeurs du CÉF ?	Oui	
3) Est-ce que la politique est facilement accessible à tous ?	Oui	
4) Est-ce que la politique est à jour et d'intérêt actuel ?	Oui	
5) La politique atteint-elle les résultats visés ?	Oui	
6) Quelle est l'efficacité de la mise en œuvre de la politique ?	Elle est toujours d'actualité.	

*1.5 Adoption des procès-verbaux des séances d'organisation et régulière du 4 octobre et le procès-verbal de la séance extraordinaire du 30 octobre 2018*

**18.099** GENEVIEVE BINETTE : Que le CSF adopte le procès-verbal de la séance d'organisation du 4 octobre 2018 tel que présenté.

Adopté

**18.100** ANITA FRANCON : Que le CSF adopte le procès-verbal de la séance régulière du 4 octobre 2018 tel que présenté.

Adopté

**18.101** GENEVIEVE BINETTE : Que le CSF adopte le procès-verbal de la séance extraordinaire du 30 octobre 2018 tel que présenté.

Adopté

**18.102** MARIA LEPAGE : Que le CSF propose de recevoir le tableau de suivis aux résolutions adoptées par le CSF.

Abstention 1  
 Adopté

Avant de procéder au prochain point à l'ordre du jour, la direction générale aux affaires, M. Ronald Ajavon, présente le nouveau coordonnateur aux communications par intérim, M. Pier-Olivier Fortin.

### *1.6 Rapport trimestriel de la direction générale à l'éducation*

Présentation par M. Bernard Roy, Directeur général à l'éducation du rapport relatif au 4<sup>e</sup> trimestre 2017-2018 :

- Plan d'action du plan stratégique
- Origine des données relatives aux élèves
- Résultats du sondage « Notre école » auprès des parents
- Taux de diplomation en 3 ans
- Taux de diplomation en 5 ans
- Moyenne obtenue par les élèves (secondaire)
- Crédits obtenus par les élèves
- Résultats du sondage « NOTRE ÉCOLE » auprès des élèves
- Lecture GB+
- Résultats de l'Évaluation de la petite enfance en maternelle

M. Bernard Roy remercie et félicite le personnel pour le travail effectué et les progrès qui sont accomplis. Il répond ensuite aux questions et apporte des informations complémentaires.

**18.103 MARIA LEPAGE** : Que le CSF reçoive le rapport trimestriel (4<sup>e</sup> trimestre 2017-2018) de la direction générale à l'éducation.

Adopté

Le directeur général à l'éducation, M. Bernard Roy, s'excuse auprès du CSF et quitte la séance à 10h01 pour des obligations professionnelles.

## **II. Directions du Conseil**

### *2.0 SSBA*

**18.104 JEROME PERRAULT** : Que le CSF entérine la représentation du CSF, le conseiller scolaire M. Martin Prince, auprès du SSBA.

Adopté

### *2.1 Évaluation annuelle du CSF et de sa présidence*

Présentation par M. Ronald Ajavon, Directeur général aux affaires, de l'évaluation annuelle du CSF à faire conformément à la politique 2.3 « Code de conduite » et à la politique 2.8 « Supervision de rendement ».

*2.2 Rapport des ressources humaines*

**18.105 JOSEPH POIRIER :** Que le CSF se réunisse à huis clos en présence de la direction générale aux affaires lors de sa séance régulière du 23 novembre 2018 à compter de 10h08.

Adopté

**18.106 MARTIN PRINCE :** Que le CSF lève le huis clos de sa séance régulière du 23 novembre 2018 à compter de 10h45.

Adopté

Reprise de la séance à 11h02 en l'absence du conseiller scolaire M. Martin Prince.

**18.107 MARIA LEPAGE :** Que le CSF reçoive le rapport des ressources humaines du 28 septembre 2018 au 16 novembre 2018 tel que présenté.

Adopté

*2.3 Décisions*

*2.3.1 Demandes d'excursion nationale et révision de la procédure*

Présentation par M. Ronald Ajavon, Directeur général aux affaires de deux demandes d'excursion scolaire nationale pour l'école canadienne-française - Pavillon Gustave Dubois de Saskatoon :

- Sortie de ski alpin au Manitoba durant la semaine de relâche de février 2019 – Franco-Voyageurs
- Projet d'échange d'élèves à Ottawa en Ontario supervisé par Expérience Canada au début du mois d'avril ou fin mai 2019.

**18.108 ALPHA BARRY :** Que le CSF autorise la réalisation des voyages « Sortie de ski alpin au Manitoba » et « Projet d'échange d'élèves à Ottawa en Ontario » selon les modalités présentées et dans le respect des encadrements en vigueur pour ce type d'activité.

Adopté

La présidence du CSF, M. Alpha Barry, présente ensuite la proposition de la direction générale à l'éducation de modifier la procédure administrative sur les excursions scolaires (Section 4 : administration scolaire) pour en alléger le traitement.

Le conseiller scolaire M. Martin Prince rejoint la séance à 11h08.

**18.109 GENEVIEVE BINETTE :** Que le CSF entérine les modifications de la procédure administrative sur les excursions scolaires (Section 4 : administration scolaire) telles que présentées et que le CSF soit informé dès qu'une décision a été prise par la direction générale à l'éducation.

Contre 1  
Abstention 1  
Adopté

### 2.3.2 Finances

Présentation par M. Ronald Ajavon, Directeur général aux affaires de l'ébauche des états financiers au 31 août 2018. Il répond ensuite aux questions formulées par les membres du CSF.

La présidence du CSF, M. Alpha Barry, présente ses félicitations à l'administration pour ces résultats positifs.

**18.110 JEROME PERRAULT :** Que le CSF adopte les états financiers au 31 août 2018 tels que présentés lors de la séance régulière du 23 novembre 2018 avec un surplus de 10 706\$.

Adopté

### 2.3.3 Adoption du rapport annuel 2017-2018

Présentation par M. Ronald Ajavon, Directeur général aux affaires de l'ébauche du rapport annuel 2017-2018. Aucune modification n'est présentée.

**18.111 ANITA FRANCON :** Que le CSF adopte le rapport annuel 2017-2018 tel que présenté.

Adopté

## 2.4 Points d'information

### 2.4.1 Rapport trimestriel de la direction générale aux affaires

Présentation par M. Ronald Ajavon, Directeur général aux affaires, du rapport relatif au 4<sup>e</sup> trimestre 2017-2018 :

- Plan d'action 2017-2018 du plan stratégique 2021
- Démographies des élèves et du personnel
- Démographies de la suppléance des enseignants et du personnel de soutien
- Plan triennal : projets 2017-2018
- Transport
- État des résultats
- Les ratios
- Ressources humaines
- Technologies
- Communications
- Dossier juridique

**18.112 ALPHA BARRY :** Que le CSF accepte de mettre en veilleuse les poursuites judiciaires envers le gouvernement et qu'il accepte de s'embarquer dans un accord de principe.

Adopté

La présidence du CSF, M. Alpha Barry, présente ses remerciements à M. Ronald Ajavon, Directeur général aux affaires, pour avoir su adopter une attitude stratégique et le félicite pour son professionnalisme qui a été très apprécié dans l'avancement de ce dossier.

M. Alpha Barry, fait part de sa reconnaissance envers la sous-ministre adjointe au ministère de l'éducation, Mme Donna Johnson. Il exprime sa satisfaction de la bonne collaboration entre le CÉF, elle-même et son service. Il remercie sincèrement Mme Johnson pour la diligence dont elle a fait preuve ces derniers mois et pour ses interventions qui ont influencé le dénouement d'une situation sensible.

Il tient également à reconnaître le ministre de l'éducation, M. Gordon Wyant pour son implication dans ce dossier. Monsieur le Ministre a su manifester de l'intérêt aux préoccupations du CSF. M. Barry le remercie sincèrement pour sa capacité d'écoute et sa compréhension dans ce dossier.

M. Ronald Ajavon présente et explique ensuite son rapport relatif au positionnement stratégique ciblé sur le gouvernement fédéral.

**18.113 MARTIN PRINCE :** Que le CSF reçoive le rapport trimestriel de la direction générale aux affaires (4<sup>e</sup> trimestre 2017-2018) tel que présenté.

Adopté

*~~2.4.2 Rapport trimestriel de la direction générale à l'éducation~~*

Ce point a été avancé au point 1.6.

*2.4.3 Rapport sur les permissions d'admission*

Présentation par M. Ronald Ajavon, Directeur général aux affaires :

- Demandes de permissions d'admission au 16 novembre 2018
- Analyse des demandes au 16 novembre 2018

Pause santé à 11h53.

Présentation d'une vidéo réalisée avec la participation de deux élèves de l'école Monseigneur de Laval Pavillon secondaire des Quatre Vents. Cette vidéo a été dévoilée lors de l'AGA du SSBA.

Reprise de la séance à 12h42 en l'absence du conseiller scolaire M. Joseph Poirier et de la présidence du CSF, M. Alpha Barry.

En l'absence de la vice-présidence, M. Alpha Barry a demandé à la conseillère scolaire, Mme Geneviève Binette d'assurer la présidence de la séance régulière jusqu'à son retour.

#### *2.4.4 Dossiers « Phares »*

Les membres du CSF ont pris connaissance des suivis aux différents dossiers tels que présentés. Aucune observation n'est formulée.

Le conseiller scolaire, M. Joseph Poirier, rejoint la séance à 12h50.

#### *2.4.5 Relations CSF/CÉ/CE Inc*

Le CSF a pris connaissance des recommandations adoptées lors de rencontre régulière du 9 octobre 2018 du Conseil d'école Bellegarde, et dont le procès-verbal a été reçu le 10 octobre 2018.

#### *2.4.6 Dates à retenir*

La conseillère scolaire, Mme Geneviève scolaire, en qualité de présidente de séance énonce les prochaines dates. D'autres dates sont à ajouter.

### *2.5 Rapports des comités et représentants*

#### *2.5.1 Rapport de surveillance des conseillers scolaires*

Ce point à l'ordre du jour est l'occasion pour les conseillers scolaires de rapporter à la table du CSF des informations qu'ils jugent nécessaires de partager.

Chaque conseiller scolaire présent à la rencontre prend la parole et partage les activités communautaires, celles des écoles, les idées émergentes au sein de leur communauté.

Retour de la présidence du CSF, M. Alpha Barry à 13h10 et il reprend la présidence de la séance régulière à 13h15.

#### *2.5.2 Comité stratégique et de négociation*

Sans objet.

### 2.5.3 Comité des finances et de vérification

La conseillère scolaire, Mme Gisèle Rivard, présente les rapports écrits et rédigés par Mme Hélène Grimard en son absence.

**18.114 MARTIN PRINCE :** Que le CSF mandate le Comité de gouvernance et des politiques de prévoir une politique relative à un délai maximal de présentation des réclamations de dépenses.

Abstention 1  
Adopté

**18.115 GENEVIEVE BINETTE :** Que le CSF entérine la note explicative relative à la rémunération mensuelle 2018-2019 telle que présentée et que la date butoir d'envoi des réclamations soit le 20 de chaque mois pour un paiement en fin de mois.

Adopté

**18.116 JEROME PERRAULT :** Que le CSF reçoive les rapports du Comité des finances et de vérification des rencontres du 18 octobre 2018 et du 9 novembre 2018 tels que présentés et qui comprennent les points suivants :

- la lettre d'approbation des mises à jour des modalités contractuelles générales est entérinée telle que présentée ;
- le statu quo est conservé sur le taux kilométrique appliqué aux frais de déplacement tel qu'il figure sur les formulaires, à savoir 0,40\$ pour l'aller et le retour ;
- les taux à appliquer aux conseils d'école pour 2018-2019 sont adoptés comme suit :
  - un montant de 53\$ pour les conseillers d'école et les secrétaires
  - un montant de 56\$ pour les présidences ;
- de prendre en charge les frais liés à une formation d'un montant de 4 000\$ pour une année et que cette formation soit ouverte aux membres du CSF. Que le conseiller scolaire qui s'inscrira à cette formation s'engage à donner une formation à tous les membres du CSF pour partager ses outils.

Abstention 1  
Adopté

### 2.5.4 Comité de gouvernance et des politiques

Rapport écrit présenté par la présidente du Comité de gouvernance et des politiques, Mme Maria Lepage, suite à la réunion dudit comité le 14 septembre 2018.

**18.117 MARIA LEPAGE :** Que le CSF reçoive le rapport du Comité de gouvernance et des politiques présenté lors de la séance régulière du 23 novembre 2018.

Adopté

**18.118 MARIA LEPAGE :** que le CSF adopte le Manuel de gouvernance et des politiques tel que présenté.

Adopté

2.5.5 *Comité de reconnaissance*

Rapport oral présenté par la conseillère scolaire, Mme Maria Lepage.

2.5.6 *Comité des ressources humaines*

**18.119 MARIA LEPAGE :** Que le CSF mandate son administration à explorer la création d'un organisme à but non lucratif pour appuyer sa livraison de services.

Adopté

2.5.7 *Représentant auprès du Comité aviseur de la Cité universitaire francophone de Regina*

Sans objet.

2.5.8 *Représentant auprès du Comité exécutif du SSBA*

Rapport écrit présenté par le représentant du CSF auprès du Comité exécutif du SSBA, M. Martin Prince.

**18.120 MARTIN PRINCE :** Que le CSF reçoive le rapport écrit du représentant du CSF auprès du Comité exécutif du SSBA, M. Martin Prince, tel que présenté.

Adopté

2.5.9 *Représentant auprès de la table des élus*

Rapport oral présenté par le représentant du CSF auprès de la table des élus, M. Alpha Barry.

2.5.10 *Représentant au Conseil d'administration de la FNCSF*

Rapport oral présenté par le représentant du CSF au Conseil d'administration de la FNCSF, M. Alpha Barry.

**III. \*\*Correspondance**

**IV. Délégations et présentations spéciales**

La conseillère scolaire Mme Geneviève Binette quitte la séance.

À 13h45, présentation de la présidence de la Société canadienne-française de Prince

Albert (SCFPA), M. Michel Dubé.

La conseillère scolaire Mme Geneviève Binette rejoint la séance.

À 14h25, présentation de la présidence du Conseil d'école de l'École canadienne-française de Saskatoon, Mme Camille Lapierre.

## V. Identification des points en développement pour la prochaine séance régulière

## VI. Tour de table et clôture de la séance

### 6.1 Points saillants

Les résolutions adoptées lors de la séance régulière du 23 novembre 2018 sont présentées par écrit et entérinées par les membres du CSF.

### 6.2 Évaluation (Politique 2.3 - code de conduite)

#### 6.2.1 Rapport de l'autoévaluation de la séance régulière du 4 octobre 2018

Aucune observation.

#### 6.2.2 Autoévaluation de la séance du 23 novembre 2018

Il est demandé aux conseillers de faire cette autoévaluation en ligne et au plus tard le lundi 10 décembre 2018 à midi.

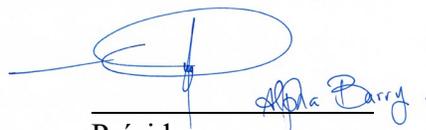
### 6.3 La prochaine séance :

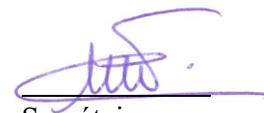
- Le lundi 28 janvier 2019, à 9 heures, à Saskatoon.

### 6.4 Levée de la séance du 23 novembre 2018

**18.121 JOSEPH POIRIER :** Que le CSF lève la séance régulière du 23 novembre 2018, à Regina, à 15h00.

Adopté

  
Présidence

  
Secrétaire